RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00029
Numéro SIREN : 824 770 051
Nom ou dénomination : DIELEC

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2020 sous le numéro de dépôt 1618

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

Espace Judiciaire J-V Daubié
Place Jeanne d'Arc
88000 EPINAL

Tél : 03 54 59 18 50

RECEPISSE DE DEPOT

HELEOS EXPERTISE COMPTABLE
4 allée Marie Berthaut Immeuble Cap Nord B
CS 11125
35011 RENNES CEDEX

V/REF :
N/REF : 2017 B 29 / 2020-A-1618

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 06/02/2020, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 31/12/2019
- Clôture des opérations de liquidation

Comptes de clôture de la liquidation

Concernant la société

DIELEC
Société à responsabilité limitée
5 rue Marcel Mauss
88100 Saint-Die-des-Vosges

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-A-1618 le 03/03/2020
R.C.S. EPINAL 824 770 051 (2017 B 29)

Fait à EPINAL le 03/03/2020,
LE GREFFIER



DIELEC
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 rue Marcel Mauss
88100 SAINT DIE DES VOSGES
824 770 051 RCS EPINAL

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 31 décembre 2019
A 18h00

Les associés de la société DIELEC, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10 000€, divisé en 10000 parts de 1€ chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le liquidateur.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :
Monsieur Franck LE ROY, titulaire de 5000 parts sociales en pleine propriété,
Société VINVEST, représentée par son gérant, M Lucas VERDONK, titulaire de 5000 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M Lucas VERDONK, liquidateur.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- Approbation des résolutions portant attribution aux associés,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- la feuille de présence,
- le rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- le compte définitif de liquidation,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Il est ensuite donné lecture du rapport du liquidateur.
Puis, le Président déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, approuve les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde positif de 26.500 euros.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale constate que le reliquat actif du compte de liquidation de la Société, s'élevant à 26.500 euros, est supérieur au montant non amorti du capital social de 10.000 euros, permet ainsi le remboursement du montant nominal des parts sociales, soit 1€ par part sociale, et fait en outre apparaître un boni de liquidation de 16.500 euros,revenant aux associés en application des statuts.

Décide le remboursement du montant nominal des parts sociales et la répartition du boni de liquidation suivant les indications ci-dessus et confère tous pouvoirs au liquidateur à l'effet de procéder à ces remboursements et répartition.

Le liquidateur est chargé d'opérer cette répartition dans les meilleurs délais ; à l'expiration du délai d'un an à compter de ce jour, les sommes non attribuées seront déposées à la Caisse des dépôts et consignations.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale, constatant que les opérations de liquidation de la Société sont terminées, donne quitus entier et sans réserve au liquidateur, et lui accorde décharge de son mandat.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale, en conséquence des décisions qui précèdent, prononce la clôture de la liquidation de la Société dont la personnalité morale de la société cesse d'exister à compter de ce jour.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente Assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

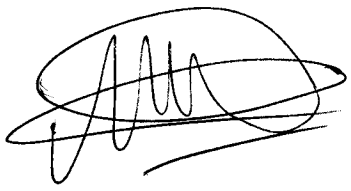
L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

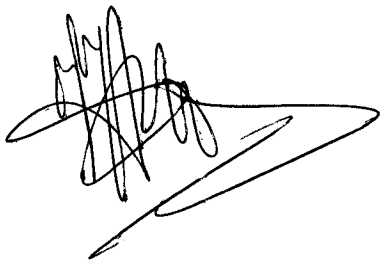
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

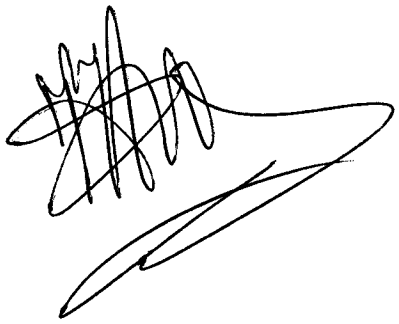
Franck LE ROY

Société VINVEST
M Lucas VERDONK

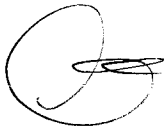
M Lucas VERDONK
liquidateur







Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT
EPINAL 1
Le 27/01/2020 Dossier 2020 00003268, référence 8804P01 2020 A 00207
Enregistrement : 416 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Quatre cent seize Euros
Montant reçu : Quatre cent seize Euros
L'Agent administratif principal des finances publiques



Christine MANGIN
Agent Principal

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				9 352
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				15 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				4 203
Autres immobilisations corporelles				224 430
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				15 722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				**268 706**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				307 412
Créances				
Clients et comptes rattachés				7 385
Fournisseurs débiteurs				9 923
Personnel				48
Etat, Impôts sur les bénéfices				8 931
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				5 809
Autres créances				1 797
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				13 359
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	26 650		26 650	158 677
Charges constatées d'avance				4 137
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**26 650**		**26 650**	**517 478**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**26 650**		**26 650**	**786 184**

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 238	17 238
Report à nouveau	-47 801	
Résultat de l'exercice	**46 213**	**-47 801**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**26 650**	**-19 563**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		106 094
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		106 094
Emprunts et dettes financières diverses		270 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		378 558
Personnel		11 863
Organismes sociaux		10 646
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		9 801
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		4 188
Dettes fiscales et sociales		36 498
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		14 597
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES		**805 747**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**26 650**	**786 184**

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	1 029 002	99,17	1 697 139	98,34	-668 136	-39,37
Production vendue	8 587	0,83	28 718	1,66	-20 131	-70,10
Autres produits	3 192	0,31	20 982	1,22	-17 790	-84,79
Total	**1 040 782**	**100,31**	**1 746 839**	**101,22**	**-706 057**	**-40,42**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	507 385	48,90	1 237 354	71,70	-729 970	-58,99
Variation de stock (m/ses)	307 412	29,63	67 357	3,90	240 055	356,39
Achats de m.p & aut.approv.			206	0,01	-206	-100,00
Autres achats & charges externes	123 790	11,93	182 548	10,58	-58 758	-32,19
Total	**938 586**	**90,46**	**1 487 465**	**86,19**	**-548 879**	**-36,90**
MARGE SUR M/SES & MAT	**102 196**	**9,85**	**259 374**	**15,03**	**-157 178**	**-60,60**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	7 208	0,69	10 856	0,63	-3 648	-33,60
Salaires et Traitements	73 607	7,09	135 099	7,83	-61 492	-45,52
Charges sociales	15 538	1,50	31 435	1,82	-15 897	-50,57
Amortissements et provisions	27 000	2,60	40 500	2,35	-13 500	-33,33
Autres charges	57 185	5,51	87 224	5,05	-30 039	-34,44
Total	**180 538**	**17,40**	**305 115**	**17,68**	**-124 577**	**-40,83**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-78 342**	**-7,55**	**-45 742**	**-2,65**	**-32 601**	**71,27**
Produits financiers	1 096	0,11	2 034	0,12	-938	-46,13
Charges financières	3 955	0,38	4 635	0,27	-680	-14,68
Résultat financier	**-2 859**	**-0,28**	**-2 601**	**-0,15**	**-258**	**9,92**
RESULTAT COURANT	**-81 201**	**-7,83**	**-48 343**	**-2,80**	**-32 859**	**67,97**
Produits exceptionnels	372 359	35,89			372 359	
Charges exceptionnelles	244 945	23,61	526	0,03	244 419	NS
Résultat exceptionnel	**127 414**	**12,28**	**-526**	**-0,03**	**127 940**	**NS**
Impôts sur les bénéfices			-1 067	-0,06	1 067	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**46 213**	**4,45**	**-47 801**	**-2,77**	**94 014**	**-196,68**

COMPTES DE LIQUIDATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes

HELEOS
EXPERTISE COMPTABLE